

FIPADOC – 27 janvier 2026

Chronique d'un naufrage annoncé Les professionnels en colère prennent la parole

Aujourd'hui, nous, auteurs et autrices, productrices et producteurs de documentaires sonnons l'alarme : la digue se fissure et les décideurs détournent le regard

Le documentaire est une digue puissante qui protège la société du mensonge et de l'obscurantisme. Il est plus important que jamais car son utilité publique et démocratique le rend inestimable. Dans le monde au bord du chaos dans lequel nous vivons, dans ce monde de défiance vis-à -vis de l'information, le documentaire nous ouvre l'esprit, nous émeut, nous bouscule.

Par leur diversité, les documentaires jouent un rôle essentiel dans la construction d'une société éclairée. Ils sont plus qu'une simple source d'information, ils sont des catalyseurs du changement, des outils efficaces pour générer la réflexion, susciter le dialogue et stimuler l'action.

Face aux dangers qui pointent, le documentaire doit résister car il est notre bien commun !

L'audiovisuel public est chaque jour menacé, vilipendé, fragilisé alors qu'il est un des piliers essentiels de notre démocratie. Nous ne sommes pas dupes, une entreprise de démolition dont l'arme principale est le mensonge est en cours. Cette offensive portée par des dirigeants d'extrême droite qui rêvent de privatisation, ou de prise de contrôle rampante, se déploie désormais à travers tout un réseau de voies mortifères, des plateaux de certaines télévisions, aux réseaux sociaux, en passant par les dérives de certaines commissions parlementaires. Face à cela, un silence, une inertie qui interrogent.

Or nous le savons, la disparition du service public de l'audiovisuel, c'est la fin des documentaires de création et d'investigation, c'est la mort de la diversité, c'est la porte ouverte aux faits alternatifs, aux polémiques incessantes, aux théories complotistes. C'est la disparition des œuvres questionnant notre monde, des espaces de débats et de réflexion sur nos écrans, de lieux d'exploration du réel, de sa complexité, de sa vitalité. C'est aussi la disparition de toute une filière.

Mais ce sont surtout nos enfants qui risquent d'être privés de savoirs et d'esprit critique !

En ce jour de janvier 2026, nous posons la question à ceux qui nous gouvernent.

Parler de « honte » à propos de l'audiovisuel public, n'était-ce pas jouer avec le feu ? N'était-ce pas livrer en pâture le média préféré des Français et rendre FTV plus vulnérable aux attaques des média d'opinion et au discrédit ?

Supprimer la redevance, financement indépendant, pérenne et stable, n'était-ce pas le premier pas vers une forme de déstabilisation de l'audiovisuel public ? En 2024, la France a pourtant signé le règlement européen pour la liberté des médias qui engage chaque État membre à garantir des fonds publics suffisants, stables et prévisibles à destination du service public audiovisuel.

Ne respecter, depuis des années, aucun des contrats d'objectifs et de moyens pourtant signés par l'État avec France Télévisions, n'était-ce pas contribuer à fragiliser cette dernière ?

En ce jour de janvier 2026, nous posons la question à notre Ministre de tutelle.

Pour quelles raisons ne défendez-vous pas l'entreprise publique qui relève de votre ministère lorsqu'elle est attaquée ?

Pour quelles raisons répétez-vous au mépris de la réalité des chiffres, que le financement de l'audiovisuel public est stable, alors qu'il ne cesse de diminuer ?

Pour quelles raisons enfin mettez-vous régulièrement en cause l'audiovisuel public au risque d'affaiblir tout un secteur ?

En ce jour de janvier 2026, nous posons la question aux apprentis sorciers notamment au rapporteur de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale.

Quel objectif poursuivez-vous en menant une campagne délétère contre l'audiovisuel public plutôt que de débattre avec rigueur et sérénité de son avenir, et de sa capacité à s'adresser à tous les publics, dans toute leur diversité, au moment où il est fondamental de faire société ?

Dans un contexte géopolitique international bouleversé, il nous semble nécessaire de nous interroger sur les moyens de renforcer l'audiovisuel public face aux géants américains ? L'impératif de souveraineté n'est-il pas une nécessité absolue en matière d'information et de documentaire ?

Est-ce que cela n'implique pas une défense sans compromission du budget de l'audiovisuel public ?

Est-il nécessaire de rappeler que l'audiovisuel public français, c'est 4,76€ par mois et par personne ?

Quelques euros seulement pour informer, créer, transmettre, analyser, observer.

Quelques euros pour financer des enquêtes de long terme, des documentaires qui donnent la parole à ceux que personne n'écoute, des films qui décryptent les tourments géopolitiques de la planète.

Quelques euros pour financer des films sur des moments de notre histoire, des films sur la science en marche ou sur notre patrimoine culturel qui surprennent, innovent. Ces centaines de documentaires que diffuse le service public, on ne les trouve nulle part ailleurs.

En ce jour de janvier 2026, nous posons la question aux élus de la République et à tous les décideurs politiques.

Avez-vous conscience que lorsque vous amputez à nouveau de près de 80 millions d'euros le budget de FTV, ce sont les ressources consacrées aux programmes et notamment aux documentaires que vous diminuez, c'est une filière entière, créatrice de richesses sur tous nos territoires que vous appauvrissez ? Quand les budgets fondent, quand les postes disparaissent, quand les projets avortent faute de financements, c'est tout un écosystème qui se meurt. Et avec lui, des dizaines de milliers d'emplois, des centaines d'entreprises, des dizaines de territoires qui voient s'éteindre leur dernière lueur de visibilité.

En termes d'emplois directs, les Industries Culturelles et Créatives pèsent lourd, très lourd ! Plus que les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique ou de la pharmacie. Cela représente un chiffre d'affaires de plus de 102,7 milliards d'euros.

En ce jour de janvier 2026, nous posons la question aux acteurs de la décentralisation.

Il y a plus de 30 ans, la France a fait le choix politique audacieux de décentraliser la production audiovisuelle et cinématographique.

Grâce à cela, des centaines de documentaires ont vu le jour, portant des regards et des imaginaires inédits, des récits décentrés, des mémoires ignorées, explorant des territoires oubliés tout en rayonnant pour certains dans le monde entier.

Aujourd’hui, face aux baisses de dotations de l’État, la tentation est grande de faire de la Culture une variable d’ajustement. Certaines collectivités réduisent drastiquement leurs soutiens à l’audiovisuel et au cinéma, par opportunisme ou idéologie. Quant au CNC, dont le rôle structurant en la matière est déterminant, son existence même est aujourd’hui remise en question, et son budget amputé.

Nous refusons ce retour en arrière !

La décentralisation audiovisuelle, c’est un impératif d’égalité. La décentralisation, c’est une nécessité pour le dynamisme économique de nos territoires. Qui, mieux que le CNC et les collectivités territoriales, aux côtés du Service public de l’audiovisuel, du réseau des chaînes locales, et des filières professionnelles régionales peuvent en être les garants ?

En ce jour de janvier 2026, nous posons la question au secteur privé, à TF1, M6, Canal Plus, RMC et aux plateformes américaines.

Qu’en est-il de vos engagements à l’égard du documentaire ? Ce genre si essentiel ne mérite-t-il pas une place plus importante sur vos écrans ?

Netflix, Prime Vidéo, Disney+ vont-elles faire autre chose de la clause de diversité imposée dans le décret SMAD, que des portraits de sportifs ou d’artistes et quelques “True crime” ?

Convaincus que les nouveaux usages sauront attirer les plus jeunes autant que les moins jeunes, nous sommes prêts à prendre le pari : un jour, vous ferez d’une “clause de diversité” un objectif consenti et non une contrainte.

Après une longue interruption de ses investissements dans la production de documentaires en 2025, le groupe Canal Plus a-t-il désormais pour but d’abandonner la distribution des chaînes documentaires de TF1, Ushuaïa et Histoire TV, si essentielle en ces temps de réchauffement climatique et de réécriture de l’histoire mondiale ?

Aux nouveaux actionnaires de RMC découverte, nous posons la question sans détour : allez-vous enfin faire une vraie chaîne de documentaires et cesser de jouer avec la définition du genre ? Cette chaîne devait offrir une vitrine aux documentaires sur la TNT. L’ambition de départ n’a pas été tenue. Un rappel indispensable à la veille d’un renouvellement de fréquence !

La France a une histoire, une voix, un rayonnement au-delà de ses frontières.

Ce rôle, elle le joue depuis des décennies en partie grâce à ses documentaires, grâce à ceux qui, chaque jour, partent filmer le réel, interroger les silences, donner à voir l’invisible.

Le documentaire, ce n’est pas qu’une question de culture, c’est une question politique au sens noble du terme, une question de société libre, de citoyens éclairés et réfléchis, d’espace public apaisé.

C’est aussi une question de souveraineté. La souveraineté de notre regard, de notre mémoire, de notre capacité à penser le monde par nous-mêmes.

Face à ces enjeux si importants, face aux attaques et aux menaces de privatisation, face à ceux qui veulent réduire le périmètre de l’audiovisuel public, face à ceux qui réduisent le budget du CNC, le silence assourdissant des décideurs politiques est choquant.

- Nous appelons donc solennellement au sursaut de l’ensemble des responsables politiques qui défendent le service public de l’audiovisuel.
- Nous appelons également l’État, les élus, les régions, les acteurs privés, à assumer leurs responsabilités.

- Nous appelons à sanctuariser un budget de l'audiovisuel public en adéquation avec l'importance de ses missions et à renforcer le CNC dont le rôle majeur pour l'ensemble du secteur est reconnu en France comme à l'étranger.
- Nous appelons à faire respecter la loi de 1986 pour que toutes les chaînes d'information soient strictement soumises aux règles relatives au respect du pluralisme et soient exemptes de toute orientation idéologique.
- Et nous appelons à faire de la décentralisation culturelle une priorité, et non une variable d'ajustement.

Vive le documentaire, vive le service public, vive la création, vive nos libertés !